



Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou

Faculté des sciences économiques, Commerciales et sciences de gestion

Département des sciences économiques

LICENCE ACADEMIQUE

**Management des institutions sanitaires
et sociales**

Responsable de Spécialité

Dr SALMI Madjid

I – Fiche d'identité de la Licence

1 - Localisation de la formation :

Faculté (ou Institut) : faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion

Département : sciences économiques

2- Partenaires extérieurs

- Autres établissements partenaires :

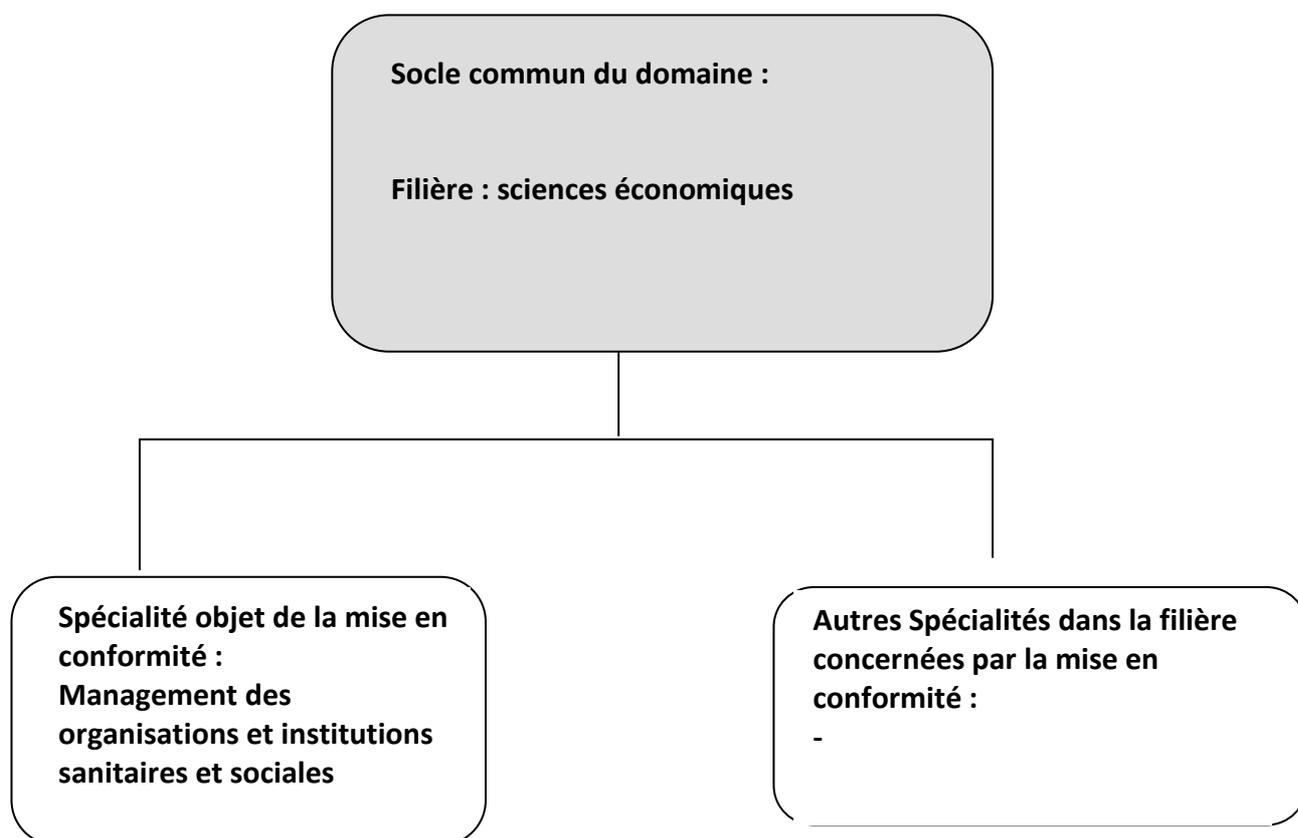
- Entreprises et autres partenaires socio économiques :

- Partenaires internationaux :

3 – Contexte et objectifs de la formation

A – Organisation générale de la formation : position du projet (Champ obligatoire)

Si plusieurs licences sont proposées ou déjà prises en charge au niveau de l'établissement (même équipe de formation ou d'autres équipes de formation), indiquer dans le schéma suivant, la position de ce projet par rapport aux autres parcours.



B - Objectifs de la formation :

La licence proposée est un projet initié en vue de soutenir et de compléter les enseignements de perfectionnement et les formations en post-graduation assurées par certains laboratoires de recherche dans le domaine de l'économie de la santé. En effet, en dehors des post-graduations ouvertes, des enseignements dispensés à l'école nationale de management et d'administration des services de santé sise à El –MARSA pour ce qui a trait à l'économie de la santé et qui s'inscrivent dans le cycle de la formation continue des cadres gestionnaires des établissements de santé et enfin, de la formation des directeurs d'administration de santé (DAS) par l'école nationale d'administration (ENA, la dernière promotion des DAS remonte à 1983), ce type de formation reste pour l'heure mal prise en charge dans notre pays.

*L'objectif majeur visé de la formation est de parvenir au bout du cycle d'enseignement à inculquer des connaissances dans le domaine du management des organisations de santé et de toute autre entité relevant du domaine social. Ceci dit, parmi **les autres objectifs assignés** à ce type de formation c'est d'étudier **les outils de gestion à même de permettre la maîtrise du processus décisionnel** qui doit être assorti d'objectifs bien précis en mettant les moyens adéquats, **d'adapter les structures** sanitaires et sociales du pays en vue de répondre quantitativement et surtout qualitativement aux besoins sanitaires des citoyens, d'être capable de gérer tout en arrivant à **une maîtrise des coûts**, de **s'outiller suffisamment des méthodologies** permettant de procéder en toute quiétude à des **évaluations** pertinentes portant sur l'établissement lui même et les pratiques qui y sont exercées,...*

C – Profils et compétences visées :

*La formation proposée cible d'adapter les profils de formation des universitaires algériens aux besoins nationaux ressentis en matière d'emploi. En effet, les changements intervenus dans le domaine économique et social et les transitions plurielles que traverse le pays dictent un certain nombre de mesures qu'il faut prendre en toute urgence : adapter les profils de formation aux exigences de l'heure en matière de compétences afin de relever les défis majeurs qui se posent à toutes les organisations et institutions du pays contraintes d'adopter des comportements d'adaptation face aux bouleversements de leur environnement immédiat. En somme, il s'agit de concorder les compétences requises à l'exercice d'activités qui doivent permettre d'aller dans le sens de **la bonne gouvernance** de nos institutions sanitaires et sociales. Les cadres gestionnaires doivent être en mesure d'établir une analyse de l'organisation dont ils président la destinée en d'autres termes de savoir quels sont les points forts et les points faibles afin **d'établir un diagnostic, de formaliser toutes les propositions** émanant de l'analyse diagnostic en vue de prendre les décisions les plus optimales, **de concevoir et de piloter un projet d'établissement** (fixer les objectifs de son établissement tout en arrêtant les moyens nécessaires pour y parvenir), **d'assurer une meilleure gestion des ressources humaines et sa mobilisation, d'optimiser la gestion des ressources financières, d'évaluer en permanence tous les plans d'actions retenus et la qualité des prestations** fournies aux usagers des organisations et institutions sanitaires et sociales,...*

D – Potentialités régionales et nationales d'employabilité :

*L'effort consenti en vue de la prise en charge des secteurs sociaux en Algérie, et particulièrement de celui de la santé, est d'autant plus considérable qu'il nécessite en parallèle une formation universitaire adéquate de responsables capables de coiffer les différents centres hospitalo-universitaires, les établissements hospitaliers spécialisés, les établissements publics hospitaliers, les établissements publics de soins de proximité, ceux de la sécurité sociale et des ses différentes caisses, ... Par conséquent, **les débouchés** ne manquent pas puisque les étudiants sortants auront à diriger tous types d'entités sociales du pays.*

E – Passerelles vers les autres spécialités :

*Cette formation a pour mérite de toucher à plusieurs domaines et spécialités. Les **outils du management** utilisés dans le monde des entreprises seront repris en vue de les appliquer dans les entités sanitaires et sociales bien que ces dernières possèdent quelques caractéristiques propres qui les distinguent des organismes à but lucratif. En effet, ces entités possèdent le statut **d'établissement public à caractère administratif** et par voie de conséquence celles-ci sont régies par **le droit public**. Par ailleurs, ces entités recourent à l'utilisation d'un personnel nombreux et varié ce qui suppose une **gestion des ressources humaines** qui nécessite toujours le recours aux méthodes modernes de gestion mais également à une **stricte application de textes juridiques** régissant les différents aspects de la gestion de ce potentiel humain.*

*La gestion des entités sanitaires et sociales doivent répondre aux besoins des citoyens en matière de la qualité des soins prodigués et de la qualité des prestations fournies ce qui suppose donc un effort considérable en matière **d'évaluation de la qualité** des services rendus. Ceci dit, le maintien de la qualité nécessite, en outre, l'application d'une **démarche qualité** ce qui, en définitive, amène à une **accréditation des établissements** sanitaires et sociaux du pays...*

F – Indicateurs de performance attendus de la formation :

*Le **taux de réussite** des étudiants constitue l'élément majeur qui permet de jauger de la qualité de la formation assurée et des enseignements dispensés. Néanmoins, **la pertinence** des enseignements c'est-à-dire que le contenu des cours et des séances de travaux dirigés doit être le reflet de ce qui est enseigné dans les grandes universités du monde tout en attachant une importance particulière à la réalité propre du terrain qui peut comporter quelques inconvénients à aplanir. **La poursuite du cursus d'études jusqu'au master et doctorat pour les étudiants** peut, par contre, constituer les indicateurs de suivi du projet d'offre de formation en vue de son achèvement.*